VERVIERS – POLITIQUE

Targnion et Loffet en retard de versements au PS

On parle de sommes avoisinant 15.000 € au total

Les querelles internes au PS ne portent pas que sur les relations entre les pro et les anti-Aydin. Ainsi, cela jase pas mal en coulisses concernant des retards de paiements au parti. Les fameux 10 % que doivent tous les mandataires, quelle que soit leur fonction. Avec Muriel Targnion, Alexandre Loffet et Malik Ben Achour dans le collimateur…

Au PS, les élus reversent 10 % de leurs émoluments politiques au parti. C'est la règle. Mais dans le contexte de l'épineuse politique qui secoue le parti à la rose à Verviers, quelques informations piquantes percolent, quant à l'application du principe sur le terrain. Le système était plus simple jusqu'en 2018. Pour ce qui concerne les émoluments dus aux élus dans le cadre de la ville, c'était celle-ci qui versait directement les sommes au parti. Mais la loi a changé la donne. Et désormais, les membres du collège sont priés de verser à l'ASBL FONSOC, relevant du parti au national, avant que celle-ci transfère à l'USC, soit à l'échelon communal. Pour les conseillers communaux, l'initiative revient au mandataire, qui payera 10 % de ce qu'il touche quant aux jetons de présence. Vu que dans ce cas, les sommes sont bien plus réduites, on tolère des versements plus espacés, avec dans bien des cas un versement en fin d'année pour tout l'exercice.

Dans ce cadre, plusieurs sources font état de gros retards de paiement pour ce qui est du total dû par Muriel Targnion et Alexandre Loffet, l'échevin des Finances. Comment est-ce possible ?

Muriel Targnion a son explication : « La Ville prélevait automatiquement et ne l'a plus fait pendant quelques mois. Il y a eu un problème lié aux montants à verser et il y a eu des tractations. Depuis deux ou trois mois, on est tombé d'accord sur le montant et j'ai reçu une invitation à payer pour la mi-juillet ». Ces discussions auraient en partie visé les indemnités de sortie de la bourgmestre après qu'elle avait quitté le Parlement de la Fédération Wallonie Bruxelles, en 2018, explique une source. Mais évidemment, vu le contexte de son exclusion très probable, la bourgmestre ne voit pas pourquoi elle devrait verser de l'argent au parti qui la jetterait dehors. Quand nous l'avons interrogée, Muriel Targnion n'était pas en mesure de citer le montant exact qui lui était réclamé, mais diverses sources font état d'une somme dépassant les 11.000 €.

« VU COMMENT ON ME TRAITE »

Pour Alexandre Loffet, dans son cas, « tout est clair ». Il explique qu'il a régulièrement acquitté son dû tous les trois ou quatre mois. La dernière fois qu'il aurait dû le faire, c'était en juin, pour un montant de quelque 3.000 €, selon lui. Mais la crise allait éclater. Du coup, « vu la manière dont on me traite, je ne suis pas sûr que je vais payer », dit-il.

Muriel Targnion n'a pas envie de payer dans le climat actuel. © Y.B.

Réponse du berger à la bergère : dans le camp soutenant les rebelles proches de la bourgmestre, des voix font remarquer que Malik Ben Achour, lui aussi, est en retard de paiement, en tant que conseiller communal. Des paiements à l'USC qui auraient dû porter sur la période suivant son départ du collège communal, quand il est devenu député fédéral. Alors, les revenus sur lesquels on aurait pu ponctionner n'étaient plus que ses jetons de présence au conseil et en sections. Rien à voir donc avec les sommes perçues dans le cadre du Parlement. Pas de quoi fouetter un chat, selon le député fédéral, qui jauge qu'à raison d'une dizaine d'euros à verser au parti par conseil ou section et au rythme de trois réunions maximum par mois, auxquelles il n'a pas toujours l'occasion d'assister, il ne doit même pas une centaine d'euros pour les trois derniers mois de 2019. La somme pour 2020, elle, pourrait être régularisée fin de l'année.

Y.B.

Verviers

Mutisme sur les rencontres avec la tutelle du PS

Semaine décisive pour la bourgmestre socialiste Muriel Targnion. Ce lundi, tout comme Gilbert Larbuisson président démissionnaire de l'USC Verviers, elle était entendue par la tutelle (André Frédéric, Christophe Collignon et Marie-Claire Lambert). En plus de faire valoir son point de vue sur la crise au sein du groupe socialiste verviétois, elle aura certainement exposé sa dernière solution en date, à savoir mobiliser tous les élus socialistes derrière l'équipe actuelle au Collège. En somme, rabibocher les uns et les autres, comme le souhaitait le PS national. À la suite de ces entrevues, mutisme total tant de la part du trio de « conciliateurs » qui doit remettre un rapport aux instances du PS et de Muriel Targnion. C'est que la bourgmestre de Verviers n'en a pas fini avec les auditions. Ce mercredi, c'est même sa carrière politique au sein du parti socialiste qu'elle joue. Elle passe devant la commission de vigilance du parti. Un organe qui se veut une sorte de comité des sages. Devant eux, elle devra répondre de sa transgression le 7 juillet dernier (elle avait annoncé la formation d'une nouvelle majorité avec le cdH alors qu'elle ne pouvait plus poser aucun acte suite à la mise sous tutelle). Cette commission décidera de son exclusion ou non du PS.

A.F.

200065470102

Analyse

Les petits se rendent incontournables

On va de surprise en surprise dans la politique verviétoise. Le dernier fait marquant est la constitution d'une sorte de cartel composé du MR (6), de Nouveau Verviers (4) et du cdH (5 si l'on compte Bernard Piron élu sur la liste cdH mais passé après les élections au PS).

Une nouvelle qui n'a pas manqué de faire réagir l'ancien bourgmestre socialiste Claude Desama sur Twitter : « Degey joue son petit Bouchez, mais à la fin c'est quand même le PS qui choisira ses partenaires à Verviers : question d'arithmétique électorale ».

« Créer un axe minoritaire, il n'a pas tort », commente Maxime Degey. « Mais je ne me prends pas pour Georges-Louis Bouchez ! »

Il n'empêche que par cette association, les trois formations politiques se rendent pratiquement incontournables pour la formation d'une éventuelle majorité politique. Car pour l'heure, les scénarios qui sont sur la table incluent au moins une de ces trois formations. Pour les socialistes « loyalistes », la piste souhaitée en coulisses comprendrait au moins PS, Ecolo et cdH. Certains évoquaient même les deux ex-PP en plus ou le PTB, histoire de ne pas avoir une majorité trop courte. Si Muriel Targnion est exclue du PS, on imagine mal qu'elle donne sa voix, même chose pour l'un ou l'autre de ses soutiens. Sans compter ce que décidera Hasan Aydin qui ne souhaite pas faire une fois de plus l'impasse sur le maiorat. Les cinq socialistes « rebelles » s'associeraient avec le trio en entier. C'était ce qui était prévu il y a peu.

Maxime Degey. © DR

« On n'ira pas dans une majorité l'un sans l'autre. Nous sommes indissociables, c'est le message que nous envoyons à tout le monde », martèle Maxime Degey. « Dans quelle majorité : ça, on verra bien. On n'a pas d'exclusive de personne ou de parti. » Il ajoute que cet axe, plutôt centre-droit, a reçu la bénédiction tant de pontes au MR qu'au cdH. Ce qui pourrait décider à convaincre Marc Elsen et Claude Orban, plus réservés que les autres jusqu'à présent.

A.F.

STAVELOT/MALMEDY - VOLS

3e vol en une semaine dans la région

Un vol avec effraction a été commis route de Xhoffraix à Stavelot, entre le 20 et le 27 juillet. Un vol constaté ce lundi par la zone de police Stavelot-Malmedy, qui tient à mettre en garde les citoyens. « C'est déjà le troisième vol avec le même mode opératoire en quelques jours dans ce secteur, il faut prévenir les habitants », nous explique la zone de police. En ce qui concerne le mode opératoire, le malfaiteur s'introduit par l'arrière, par une porte-fenêtre située au rez-de-chaussée de l'habitation. Dans ce cas-ci, tout le bâtiment a été fouillé. Le préjudice n'a pas encore été déterminé.

Par l'arrière. © IIM. Prétexte.

WAIMES

Accident grave à Sourbrodt

Un important accident de la route s'est produit ce mardi à 12h30 rue de la Station, à Sourbrodt (Waimes) devant le magasin Burkardt. Une Polo et une Mercedes qui remorquait une Porsche de collection sont entrées en collision. Un expert a été appelé sur place. Selon les premiers éléments de l'enquête, l'automobiliste à bord de la Polo n'aurait pas respecté un signal d'arrêt, expliquent nos confrères de l'Avenir. L'automobiliste à bord de la Polo, un Malmédien, a dû être transféré dans un hôpital de Liège car il était gravement blessé. Ses jours sont en danger.